

## Additif au relevé de décision – Commission Sportive Fédérale Pro

Date : 09/03/26

Objet :

Report de rencontres programmées jusqu'au 13 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

### Situation des joueurs et joueuses bloqués à Singapour :

Dans la continuité du relevé de décision relatif au report de certaines rencontres des championnats professionnels en raison des difficultés de retour en France de plusieurs joueurs et joueuses engagés au tournoi WTT de Singapour, la Commission Sportive Fédérale Pro a procédé à une nouvelle évaluation de la situation.

Il apparaît que plusieurs joueurs et joueuses concernés ne pourront regagner le territoire français que **le jeudi 12 mars 2026**, ce qui ne leur permet pas de participer dans des conditions normales aux rencontres programmées dans les jours immédiatement suivants.

Considérant que les circonstances ayant motivé la décision initiale demeurent inchangées, la Commission Sportive Fédérale Pro décide que **les clubs professionnels disposant de joueurs ou joueuses concernés par cette situation et ayant une rencontre programmée jusqu'au vendredi 13 mars 2026 inclus peuvent solliciter le report de celle-ci.**

Ces demandes seront examinées dans le cadre des dispositions de **l'article II.116 des règlements sportifs fédéraux.**

Cette disposition s'applique **à l'ensemble des clubs placés dans une situation comparable.**

La présente décision, rendue au regard de **circonstances exceptionnelles susceptibles de caractériser un cas de force majeure et affectant l'organisation normale des rencontres**, est prise **dans l'intérêt du bon déroulement des compétitions et dans le respect du principe d'équité sportive entre les clubs.**

Bien cordialement,

**CSF PRO – Le Président**

